

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE QUATORZE LE 11 septembre (11/09/2014)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 05 septembre, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, M. Daniel BOTTA, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Daniel CALVI, M. Jérôme VALETTE, **Adjoints,**

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Pierre FONTANIE, Mme Eliette DELMAS, Mme Christine HEMERY, M. Michel PIRAME, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Mathieu RICHARD, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Michèle AJELLO DUGUE (représentée par M. Jean-Michel HENRYOT), Mme Fabienne GASC (représentée par Mme Maïté GARRIGUES), M. Gilles BENECH (représenté par M. Pierre GUILLAMAT), **Conseillers Municipaux.**

Mme Maryse BAULU est nommée secrétaire de séance.

09 – 11 Septembre 2014

DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE SUR LE SOLDE DE LA REDEVANCE DU KIOSQUE DE L'UVARIUM

Rapporteur : Mme AUGÉ

Vu l'article L 1111-1 principe de la libre administration des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.2122-21,

Vu l'information faite au comptable public,

Considérant le courrier du Moulin de Moissac, SARL reçu en Mairie le 28 août 2014

Suite à l'exposé de Monsieur Le Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A 31 voix pour et 2 voix contre (Mme DULAC, M. CHARLES),

- **ACCORDE** une remise gracieuse de 2 000 € soit le solde de la redevance au Moulin de Moissac, SARL pour la gestion du Kiosque de l'Uvarium du 1^{er} juillet au 30 septembre 2014.

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE
LE: 16 SEP. 2014
CASTELSARRASIN - 82

Pour copie conforme
Moissac le 15 Septembre 2014
Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT